

INFO MARCHÉ PUBLIC



NOUVEAUTE 2020

Depuis le 1^{er} Janvier 2020

les marchés publics d'un

montant inférieur à

40 000 € HT

sont attribués de façon

simple et rapide



Marchés publics inférieurs
à 40 000€ HT
Moins de formalités,
plus d'opportunités !

NOUVEAUTÉ
à partir du
1^{er} janvier 2020



Vous êtes artisan, micro-entrepreneur, profession libérale ou TPE/PME ?
Vous n'avez pas encore proposé vos services à un acheteur public ?
Ce guide est fait pour vous !

Un guide est paru :